



Département d'Indre-et-Loire

**SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMERATION
TOURANGELLE**

Extrait du registre des délibérations

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni
L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 26 janvier

Convocations transmises par voie dématérialisée le 19 janvier 2024

ETAIENT PRESENTS (article L.2121-23)

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Christophe BOULANGER, Thierry CHAILLOUX, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Christian GATARD, Francis GERARD, Jean-Patrick GILLE, Michel GILLOT, Aude GOBLET, Christophe LOYAU-TULASNE, Patrick NOGIER, Florent PETIT, Bertrand RENAUD, Catherine REYNAUD, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Cathy SAVOUREY.

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Pascale DEVALLEE, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAIY, Jacques LEMAIRE, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Gérard SERER, Axelle TREHIN.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Marie-Annette BERGEOT, Olivier BOUISSOU, Stéphane de COLBERT, Isabelle DELACOTE, Jean-Christophe GASSOT, Patrick NATHIE.

ETAIENT EXCUSES :

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Anne BLUTEAU, Sébastien CLEMENT, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric de OLIVEIRA, Emmanuel FRANÇOIS, Franck GAGNAIRE, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANÇOIS, Sébastien MARAIS, Laurent RAYMOND, Bertrand RITOURET, Bernard SOL, Didier VALLEE, Alice WANNERROY.

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Brigitte PINEAU, Nicolas TOKER.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Jean-Luc CADIOU, Alain ESNAULT, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGE, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

POUVOIRS :

- M. Gilles AUGEREAU donne pouvoir à M. Jean-François CESSAC
- M. Fabien BARREAU donne pouvoir à M. Olivier BOUISSOU
- M. Patrick LEFRANÇOIS donne pouvoir à M. Christophe BOULANGER
- M. Laurent RAYMOND donne pouvoir à M. Patrick NOGIER
- M. Nicolas TOKER donne pouvoir à Mme Axelle TREHIN

- M. Didier VALLEE donne pouvoir à M. Christian GATARD
- Mme Anne BLUTEAU donne pouvoir à Mme Armelle GALLOT-LAVALLEE
- Mme Brigitte PINEAU donne pouvoir à M. Gérard SERER

24/01/03 – AVIS DU SMAT SUR LA DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE REUGNY

Monsieur Christian GATARD, Président, donne lecture du rapport suivant :

Par délibération en date du 30 juin 2022, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées a engagé la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU en vue de permettre la réalisation d'un projet de centre de recherche, d'innovation et de formation appelé Da Vinci Labs. Par courrier du 16 novembre 2023, le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle a été notifié du projet.

La mise en compatibilité du PLU fait suite au projet d'implantation d'un laboratoire appelé « Da Vinci Labs », dans le domaine du château de La Vallières, sur une parcelle agricole. Ce projet s'implantant en zone A du PLU, il est nécessaire de le modifier pour accueillir le Da Vinci Labs, en créant un STECAL de 7900m².

Ce laboratoire d'une emprise au sol de 2160m² (en incluant le jardin central), dont la forme architecturale est un cylindre creux d'un diamètre extérieur de 50m, accueillera des scientifiques et entrepreneurs, et comprendrait un laboratoire pour travailler sur des technologies émergentes : l'IA, l'informatique quantique et la biologie synthétique.

Le comité syndical, après en avoir débattu :

Considérant que ce projet est innovant et unique en Indre-et-Loire dans le domaine des technologies émergentes (IA, informatique quantique, biologie synthétique) et que la conclusion des débats en séance n'a pas relevé d'incompatibilité entre ce projet et le SCoT en vigueur,

Vu l'article L.153-54 du Code de l'Urbanisme ;

Vu la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de REUGNY ;

EMET un avis favorable suite à la majorité des suffrages exprimés, à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de REUGNY

Avis favorables : 37

Avis défavorables : 1 (Mme Brigitte Pineau)

Abstentions : 3 (Mme Armelle Gallot-Lavallée, M. Franck Mazet, M. Francis Gérard)



Le Président,

Christian GATARD